



## La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

« CFR Échos » n'avait pas prévu de faire relâche en ce mois d'août, notamment pour vous apporter d'importantes précisions à la suite de la réception de la délégation CFR par le Conseiller social du Président de la République le 27 juillet dernier (voir encart ci-dessous). Cependant la tragique actualité n'a pas permis au Président de la République de rejoindre la délégation en fin d'entretien comme cela avait été prévu (cf. CFR Échos n°026 de juillet). La CFR poursuit sa préparation pour une rentrée « animée » au cours de laquelle la mobilisation générale de nos composantes s'imposera.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

### CALENDRIER DE REPRISSE DES TRAVAUX DE LA CFR

**Le 29 août :** réunions du Bureau (dans la matinée) et de la Commission « Retraite » (dans l'après-midi),

**Le 12 septembre :** réunion de la Commission « Communication »,

**Le 21 septembre :** réunion de la Coordination « AGE France »,

**Le 26 septembre :** réunion de la Commission « Santé ».

### RÉCEPTION À L'ÉLYSÉE

Comme prévu la délégation CFR a été reçue par M. Yahiel, conseiller social du Président de la République. Les préoccupations et positions de la CFR, notamment relatives à sa représentativité, au régime universel de retraite et à la complémentaire santé ont été écoutées. Des réponses évasives ont été faites ; un rendez-vous a été rapidement fixé au 25 août avec le cabinet de Mme Boistard, secrétaire d'État chargée des personnes âgées ; même si ses compétences ne recouvrent pas toutes nos préoccupations, la CFR montre ainsi son existence.

### TRAVAUX DU COR

La prochaine séance plénière du Conseil d'Orientation des Retraités se tiendra le 28 septembre sur le thème de « l'audition de Mme Yannick Moreau, présidente du Comité de suivi des retraites. Peu d'informations à attendre de cette audition qui devrait consister à reprendre les données contenues dans le rapport annuel présenté au Premier ministre en juillet dernier qui, pour l'essentiel, reprenait les dernières hypothèses évaluées par le COR lui-même !

### TRAITEMENT FISCAL DES DONS AUX ASSOCIATIONS

De nombreuses associations s'interrogent régulièrement sur la fiscalité des dons qu'elles reçoivent. Le ministère des finances et des comptes publics a publié récemment le rapport demandé sur le sujet à un député du Rhône. Ces deux documents joints peuvent être consultés utilement pour bien évaluer la qualification d'intérêt général et la notion de cercle restreint quant au fonctionnement des associations. La publication d'une instruction permettant – notamment - une application homogène par les services fiscaux sur l'ensemble du territoire qui était prévue pour la fin du mois de juillet dernier est toujours attendue.

**En attendant la rentrée, toutes les équipes de la CFR vous souhaitent une excellente fin d'été.**

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

